Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine

Herausgeber: Schweizer Heimatschutz

Band: 70 (1975)

Heft: 3-fr

Artikel: La 30e vente de l'écu d'or pour le Patrimoine national et la Protection de la nature

Autor: Eberle, Amos

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-174510

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La 30e vente de l'Ecu d'or pour le Patrimoine national et la Protection de la nature

La nécessité rend inventif, dit-on. Tel fut bien le cas lorsque, en 1945, le regretté secrétaire général de la Ligue du patrimoine national, Ernest Laur, eut l'idée de faire vendre dans les rues des écus de chocolat enveloppés de papier doré, afin de sauver le lac de Sils. L'industrie hydro-électrique voulait en utiliser les eaux: c'eût été l'anéantissement de cette magnifique vallée de Haute-Engadine, site universellement connu. Et, malgré tous les efforts d'une poignée d'idéalistes, il manquait encore 200 000 francs pour compenser, auprès des communes intéressées, leur renoncement à des droits d'eau bienvenus.

Surmontant tous les obstacles, on parvint finalement, en quelques mois, à mettre sur pied une organisation de vente couvrant toute la Suisse; et en 1946 la première vente de l'Écu d'or aboutit à un grand succès. Cette entreprise, d'abord considérée comme unique, devint par la suite une institution annuelle. C'est, aujourd'hui encore, la Ligue du patrimoine national qui en assume l'organisation. Dans tout le pays, quelque 150 personnes de confiance sont à ses côtés et s'assurent pour leur part l'appui d'environ 3000 collaborateurs communaux; la vente elle-même, année après année, est le fait de 20 000 écoliers environ, dont le dévouement est précieux. Voilà, au total, un magnifique concours de bonnes volontés pour la bonne cause.

La vente des écus de chocolat n'a pas pour seul but de collecter des fonds; elle est, plus encore, un remarquable instrument de propagande. Comme une campagne de presse a d'autant plus d'effet qu'elle concerne un objectif précis, l'acheteur étant intéressé par un but clairement défini, la Ligue du patrimoine national et la Ligue pour la protection de la nature choisissent alternativement l'objet principal de l'année. Et la vente le fait largement connaître dans tout le pays.

Une part du produit net, fixée à l'avance, est consacrée à cet objet, tandis que le solde est partagé entre les deux ligues. Le meilleur résultat obtenu, après déduction des frais – dont les principaux sont l'achat du chocolat, la propagande et les taxes postales – a été celui de 1974, approchant 1,2 million de francs... Une base solide pour les tâches de protection des sites dans toutes les régions de la Suisse.

Sur le produit de la vente des écus de chocolat 1975, une somme de 100 000 francs sera prélevée pour chacun des deux objets de cette année; elle servira de base financière pour un vaste programme de rénovation et d'assainissement, qui s'étendra sur plusieurs années. A l'automne, la part de l'Écu d'or pour Beromünster et Saillon sera complétée par le produit total de la collecte auprès des milieux économiques suisses.

D'ores et déjà nous adressons un chaleureux merci à tous, acheteurs et vendeurs de l'Écu d'or du 30e anniversaire, pour votre indispensable concours en faveur de la protection du patrimoine et de la nature, et vous disons «bon appétit!» pour la dégustation d'un ou – mieux encore – plusieurs savoureux écus!

Ambros Eberle